

Prêts non performants : l'impact de la pandémie sur les familles et le crédit



La pandémie a eu des conséquences désastreuses sur l'économie mondiale et européenne. De nombreuses familles et entreprises connaissent des difficultés financières et ne parviennent pas à rembourser leurs prêts, créant ainsi des problèmes de prêts non performants.

Les prêts non performants sont des prêts bancaires qui sont¹

- sujets à des remboursements tardifs (à partir de 90 jours de retard)
- peu susceptibles d'être remboursés par le client, par exemple si celui-ci rencontre des difficultés financières.

L'augmentation des prêts non performants a un impact négatif sur la capacité de prêts des banques pour les ménages et les entreprises. Cela peut affecter la reprise économique de l'UE, qui a donc un intérêt évident à préserver la stabilité du système bancaire en fournissant des recommandations aux États membres sur la gestion du risque lié aux prêts non performants.

Lors de la crise économique de 2008, l'augmentation des prêts non performants avait réduit l'octroi de prêts, accroissant l'instabilité financière et ralentissant la croissance économique mondiale. À l'époque, l'UE avait adopté un règlement sur les "[exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement](#)" (2013). Le règlement imposait de disposer de réserves de capital et de liquidités adéquates en cas de période d'instabilité économique.

Le Conseil de l'Union européenne a publié en juillet 2017 un [plan d'action pour la lutte contre les prêts non performants en Europe](#), et la Commission européenne avait annoncé en octobre un ensemble de mesures visant à réduire le niveau des prêts non performants dans une communication sur l'achèvement de l'Union bancaire. En outre, la Commission a publié un règlement délégué sur les "[normes techniques de réglementation relatives au seuil de signification pour les arriérés sur des obligations de crédit](#)", qui fournit divers outils aux banques pour identifier les débiteurs à risque d'insolvabilité².

¹ Commission européenne, « Questions-réponses : lutter contre les prêts non performants pour permettre aux banques de soutenir les ménages et les entreprises de l'UE », 16 décembre 2021. Accessible à https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/qanda_20_2376

² Règlement délégué (UE) 2018/171 de la Commission du 19 octobre 2017 complétant le règlement (UE) no 575/2013 du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation relatives au seuil de signification pour les arriérés sur des obligations de crédit. Accessible à <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32018R0171>

La diminution du niveau des prêts non performants reste l'une des priorités de l'UE pour réduire les risques dans le secteur bancaire. Les dernières données du premier semestre de 2020 ont montré que le ratio de prêts non performants, couvrant toutes les banques de l'UE, a commencé à augmenter. En réponse, la Commission a présenté en décembre 2020 un "[Plan d'action relatif aux prêts non performants à la suite de la pandémie de COVID-19](#)", dont l'objectif est de donner aux États membres et au secteur financier des outils pour faire face à une potentielle hausse. L'année dernière, la Banque centrale européenne a publié un [document](#) soulignant que la situation des prêts non performants après la pandémie pourrait même devenir plus compliquée qu'en 2008, en raison des niveaux plus élevés de dette publique et de banques moins rentables³.

Les membres du Parlement européen ont proposé à la Commission européenne dans plusieurs questions écrites d'assouplir temporairement la période de remboursement de 90 jours. Bien que la Commission ait salué les initiatives des banques pour soutenir les citoyens et les entreprises en reportant par exemple leurs paiements, elle a rappelé l'importance de critère des 90 jours pour les banques afin de continuer à mesurer les risques⁴.

Parallèlement à ces efforts, une solution pourrait être d'éviter en amont que les familles et les entreprises soient dans l'incapacité de rembourser leurs prêts. Des familles stables contribuent positivement à la stabilité du système bancaire. **La meilleure façon de prévenir les défauts de paiement des familles est donc de les protéger contre les risques de pauvreté, grâce à des politiques familiales sur mesure et à des approches innovantes de remboursement des prêts.** Des familles soutenues et autonomes sont des emprunteurs fiables, mais aussi des contributeurs de développement économique et financier. Il convient de garder cela à l'esprit lorsque l'on aborde la question de la relance post-pandémie. Les familles ne peuvent pas être laissées de côté, elles font partie des acteurs économiques essentiels pour l'avenir de l'Europe.

³ Think Tank du Parlement européen, "The EU's regulatory and supervisory response to addressing non-performing loan". Accessible à [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_IDA\(2021\)659634](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_IDA(2021)659634), p.1.

⁴ Question pour réponse écrite « Changes to the new EU rules on non-performing loans following the impact of the COVID-19 pandemic on the economy ». Accessible à https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/P-9-2020-006362_EN.html

Question pour réponse écrite "Draft EBA Guidelines on loan origination and monitoring". Accessible à https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2020-001268_EN.html